La lettre
SICAV & FCP
Juin/Juillet 2012
www.ca-sicavetfcp.fr

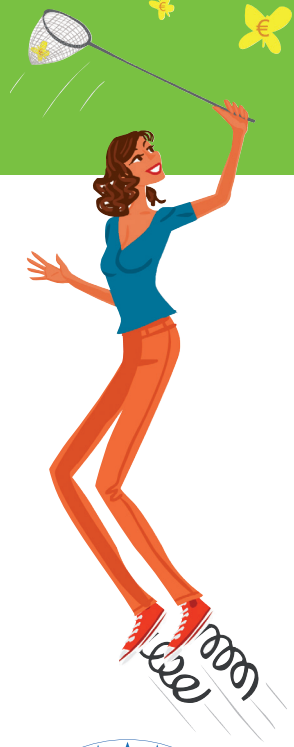

Les marchés actions : une réelle opportunité d'investissement !

Fluctuation des marchés, raccourcissement des cycles économiques, ralentissement de la zone euro… L'ombre de la crise plane sur les choix des épargnants, qui affichent une nette préférence pour les placements sûrs et liquides. Les marchés financiers offrent-ils encore des perspectives intéressantes ?

Eclairage par Arnaud Gamain, Responsable Conseils en Investissement, Amundi.

En 2012, peut-on continuer à investir sur les marchés actions ?

Nous constatons aujourd'hui une exagération en matière d'épargne : les épargnants favorisent une épargne "liquide" (de type Livrets), sur des horizons courts… alors que **la plupart de leurs projets s'inscrivent sur le long terme** : préparation de l'avenir des enfants, achat immobilier, préparation de la retraite…

Or, **la rémunération actuelle des Livrets ne protège pas l'épargnant de l'inflation** (2,5 % en 2011) : on perd du pouvoir d'achat. S'il reste nécessaire d'adapter le niveau de risque de ses placements à son profil, rappelons que **les actions sont les seuls actifs susceptibles de protéger son capital face à l'inflation, sur le long terme**. Sur cet horizon, elles offrent historiquement **la meilleure rentabilité** et permettent de bénéficier de la croissance de l'économie.

Même si la zone euro est plutôt en phase de ralentissement, **le monde est toujours en phase de croissance économique**, notamment dans les pays émergents. De plus, les entreprises de la zone euro réalisent une part grandissante de leur chiffre d'affaires et de leur résultat financier dans ces pays, et sont moins sensibles à l'évolution de leur économie nationale.

Les emprunts d'État n'offrent-ils pas de meilleures perspectives ?

Dans les années 2000, les emprunts d'État ont dégagé une performance bien supérieure à celle des actions, du fait de l'éclatement de la bulle Internet, de la récession mondiale de 2008, de la crise de la dette en zone euro, du contexte de faible inflation… **Tous ces facteurs ont été ainsi favorables aux actifs "sûrs".**

Désormais, les taux d'intérêt sont très bas en Europe et ils devraient *a priori* le rester, afin d'encourager la croissance et d'alléger le coût de financement des États. Ainsi, alors que les emprunts d'État risquent d'offrir des rendements faibles sur les dix prochaines années, **les marchés actions représentent une réelle opportunité**, les entreprises étant peu endettées et offrant des taux de dividende élevés.

Comment alors revenir sur les marchés actions dans de bonnes conditions ?

Dans un contexte de volatilité des marchés, il est plus que jamais nécessaire de **diversifier ses placements**, pour répartir les risques et multiplier les opportunités de rebond : c'est tout l'intérêt des fonds qui sont investis sur de multiples zones géographiques, secteurs d'activités, sur des placements actions, obligations, monétaire...

De plus, il n'est pas évident pour les épargnants d'entrer sur les marchés au bon moment : souvent ils achètent lorsque la hausse est déjà bien engagée ! Il existe une solution "mécanique" pour gérer efficacement cette entrée sur les marchés : **l'abonnement**. Grâce à des versements réguliers (mensuels ou trimestriels), l'abonnement permet de lisser les points d'entrée sur le marché et donc de moins en subir les à-coups.

L'épargnant peut également privilégier **les fonds "protégés" ou "garantis"**, qui permettent de sécuriser - partiellement ou totalement* - son investissement, ou recourir **aux fonds "flexibles"**, pour bénéficier du savoir-faire des gérants en matière de diversification des investissements et de gestion du niveau de risque.

* Hors frais d'entrée

Amundi
ASSET MANAGEMENT

élue meilleure Société de Gestion française

Filiale du groupe Crédit Agricole, Amundi a été élue le 7 mars **meilleure société de gestion française** par un consortium de médias européens et l'agence de notation indépendante Fundclass[1], lors des **European Funds Awards**. Les critères de récompense : le rendement et la régularité délivrée par les fonds.

Chiffres-clés Amundi

- Société de gestion N°1[2] en France, N°2[3] en Europe et N°9[3] dans le monde
- Implantation dans près de 30 pays
- 100 millions de clients

1. Source Fundclass "European Funds Trophy 2012 dans la catégorie plus de 100 fonds — Fonds de droits français" mars 2012.
2. Source Europerformance NMO, fonds ouverts domiciliés en France, mars 2012.
3. Encours totaux — Source IPE "Top 400 global asset managers active in the European marketplace" publié en juin 2011, données à décembre 2010.

BANQUE ET ASSURANCES
Le bon sens a de l'avenir

Vos sites Internet

Services gratuits d'alerte sur les SICAV & FCP

→ **Alerte sur plus-values**
Fixez le seuil de progression (de 10 % à 100 %) de votre choix.
Vous êtes automatiquement informé(e) par mail ou SMS lorsque ce seuil est atteint.

→ **Sécurisation des plus-values**
Vos parts sont automatiquement vendues à hauteur de la plus-value, dès que le seuil est atteint.

Vous informer sur les fonds et l'évolution des marchés : www.ca-sicavetfcp.fr

Astuce : utiliser le moteur de recherche (à droite) pour retrouver facilement un fonds.

→ **Retrouvez toute l'information sur les fonds** et suivez leur performance mise à jour.

→ **Décryptez l'actualité économique et financière** avec la vidéo Point Marchés et la newsletter Flash Marchés.

→ **Visionnez les vidéos pédagogiques :** les fonds garantis, le PEA, les placements immobiliers…

Suivre et gérer vos fonds en ligne : Invest Store

Accès direct par votre Banque en Ligne : merci de vous rapprocher de votre Conseiller

Bientôt disponible sur mobile

→ **Consultez votre portefeuille 24h/24.**

→ **Passez vos ordres directement en ligne** par un accès simple et sécurisé.

→ **Bénéficiez des analyses quotidiennes d'experts** et d'informations détaillées sur chaque fonds (performance, évolution…).

Testez gratuitement Invest Store Intégral pendant 15 jours !
https://bourse.demo.crca.ca-titres.fr/prospect-portal/

Sonance 5 et Sonance Vie 5

Deux placements sécurisés à l'échéance pour investir sans stress sur les marchés financiers !

Fonds garantis à l'échéance

Offre à durée limitée : 9 mai au 5 septembre 2012

Les nouveaux fonds garantis à l'échéance Sonance 5 et Sonance Vie 5 vous proposent de bénéficier partiellement du potentiel de valorisation des plus grandes sociétés européennes.

- **Performance finale** : liée à l'évolution sur 8 ans d'un panier d'actions des 25 plus importantes entreprises de l'Euro Stoxx 50[1] (hors dividendes)
- **Plafond de performance** : +75 % maximum sur 8 ans, soit un taux de rendement annuel de 7,24 %
- **Éligibilité** : Compte-titres et PEA (Sonance 5), Assurance Vie (Sonance Vie 5)

***Le + :* quelle que soit l'évolution des marchés, vous avez la garantie de récupérer l'intégralité de votre capital, à l'échéance[2].**

1. Correspondant aux 25 plus importantes capitalisations de l'indice Euro Stoxx 50 à la date du 2 avril 2012.
2. Garantie du capital investi, hors frais d'entrée pour Sonance 5 ou hors frais liés au contrat d'assurance vie ou de capitalisation pour Sonance Vie 5, pour les porteurs ayant souscrit sur la valeur liquidative de référence et conservant leurs parts jusqu'au 21 septembre 2020.

Les prospectus simplifiés des OPCVM sont disponibles dans votre agence ou sur le site ca-sicavetfcp.fr. Ce document ne constitue en aucun cas une offre d'achat ou de vente. Les informations qu'il contient ont pour objectif d'informer le souscripteur en complétant certaines caractéristiques financières figurant dans le prospectus des OPCVM dont Amundi est société de gestion. Amundi, filiale du Groupe Crédit Agricole, Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036 - Société Anonyme au capital de 584 710 755 euros - Siège social : 90, boulevard Pasteur, 75015 Paris - 437 574 452 RCS Paris. Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures. Document non contractuel.
Rédaction achevée le 21 juin 2012.

Pour en savoir plus…
Renseignez-vous auprès de votre Conseiller
Rendez-vous sur le site www.ca-sicavetfcp.fr